

Structure des ateliers

Ateliers de catégorie 1

L'objectif global des ateliers de cette catégorie est de fournir un perfectionnement professionnel et une aide aux établissements qui ont décidé de déposer une demande d'autorisation de dispenser l'un des programmes de l'IB. De même, ils sont pertinents pour les professionnels de l'éducation qui arrivent dans un établissement proposant déjà un programme de l'IB ou qui voudraient rejoindre une école du monde de l'IB.

Objectif général A1 : Présenter l'IB aux professionnels de l'éducation peu familiers avec le programme

Objectif spécifique A1.1 : Les participants comprennent la philosophie fondamentale et la pédagogie du programme. Pour ce faire, les points suivants sont développés :

- la déclaration de mission ;
- le profil de l'apprenant ;
- les documents pédagogiques ;
- l'évaluation dans le cadre des programmes de l'IB.

Objectif spécifique A1.2 : Les participants comprennent les normes de mise en œuvre des programmes et leurs applications concrètes. Les normes et les applications concrètes sont présentées et examinées en fonction du rôle des participants (enseignants, membres de la direction, chefs d'établissement, etc.).

Objectif spécifique A1.3 : Les participants comprennent la structure du programme, et discutent en profondeur chacun des points suivants :

- le cadre pédagogique du PP ;
- l'octogone du PPCS ;
- l'hexagone du Programme du diplôme.

Objectif général A2 : Préparer les professionnels de l'éducation à réussir la mise en œuvre du programme de l'IB

Objectif spécifique A2.1 : Les participants comprennent les procédures de demande d'autorisation et de mise en œuvre du programme. En particulier, les points suivants sont présentés :

- le calendrier de la procédure de demande d'autorisation (avec les échéances) ;
- les exigences en matière de perfectionnement professionnel ;
- la structure de la visite de l'établissement ;
- le rôle du consultant ;
- les parties A et B de la demande d'autorisation.

Ateliers de catégorie 2

L'objectif global des ateliers de cette catégorie est de fournir aux professionnels de l'éducation ayant l'expérience de l'IB un forum dont le thème principal est la mise en œuvre du programme. L'accent est mis sur les méthodes d'évaluation, d'enseignement et d'apprentissage, ainsi que sur l'étude des meilleures pratiques en classe.

Objectif général A3 : Approfondir la compréhension de la philosophie et de la structure des programmes de l'IB

Objectif spécifique A3.1 : Les participants font le lien entre le cadre pédagogique du programme et sa mise en œuvre.

Objectif spécifique A3.2 : Les participants approfondissent leur compréhension du rôle de l'évaluation dans le cadre des programmes de l'IB.

Objectif spécifique A3.3 : Les participants étudient et analysent les normes et les applications concrètes relatives à leur rôle.

Objectif général A4 : Améliorer la qualité de la mise en œuvre du programme

Objectif spécifique A4.1 : Les participants partagent leurs réflexions et réalisent des activités afin de mettre en commun des techniques pédagogiques telles que :

- les meilleures pratiques en classe ;
- les méthodes d'apprentissage et d'enseignement ;
- la recherche, le partage, l'élaboration et l'utilisation de ressources.

Ateliers de catégorie 3

L'objectif global des ateliers de cette catégorie est de fournir aux professionnels de l'éducation expérimentés un forum visant à approfondir et à étendre leur dossier de perfectionnement professionnel. Les participants procèdent à des recherches détaillées sur des domaines de spécialités ou d'intérêts particuliers.

Objectif général A5 : Proposer un forum dédié à l'étude d'idées et de domaines d'intérêt relatifs à l'éducation

Objectif spécifique A5.1 : Les participants engagent une discussion approfondie sur des questions telles que :

- la théorie de l'apprentissage ;
- la pédagogie ;
- l'évaluation ;
- d'autres thèmes pertinents pour l'éducation.

Objectif général A6 : Offrir des possibilités de recherche dans des domaines de spécialités particuliers

Objectif spécifique A6.1 : Les participants engagent une discussion approfondie sur des questions telles que :

- des séminaires portant sur une matière particulière (à savoir les modifications apportées au programme d'études de l'IB) ;
- le contenu propre à la matière ;
- la direction administrative ;
- la direction pédagogique.

VERSION PRÉLIMINAIRE